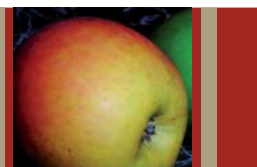




## *AIDE SOCIALE À L'ENFANCE*

---

---



## Dépenses d'aide sociale à l'enfance

L'aide sociale à l'enfance représente le deuxième poste de dépenses brutes des Conseils Généraux au titre de l'aide sociale départementale, derrière les dépenses accordées aux personnes âgées (poste important en raison de la prise en charge de plus en plus importante des dépendances) mais devant les dépenses liées à l'insertion (poste de dépenses toutefois important depuis la décentralisation intervenue en 2004). En 2008, plus de 6 milliards d'euros de dépenses brutes au titre de l'aide sociale à l'enfance ont été comptabilisés en France métropolitaine, soit 21,8 % de l'ensemble des dépenses d'aide sociale départementale (22,5 % en Haute-Normandie). Les allocations mensuelles, bourses et autres aides financières représentent 4,5 % des dépenses dans la région. Les mesures de prévention spécialisée en représentent 3,8 %. Viennent ensuite les actions éducatives (AED / AEMO) avec 7,9 % de l'aide sociale à l'enfance. Les dépenses concernant les placements en établissement demeurent le poste le plus important (75,7 %). Enfin, les «Autres dépenses» pour l'aide sociale à l'enfance représentent 8,1 %.

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine <sup>(e)</sup>
<b>Allocations</b>	2 452 000	6 575 000	9 027 000	296 507 000
<b>Placements</b>	42 662 000	108 115 000	150 777 000	4 682 146 000
<i>Assistants familiaux</i>	16 418 000	6 910 000	23 328 000	1 530 253 000
<i>Hébergement en établissement</i>	25 561 000	99 864 000	125 425 000	2 969 365 000
<i>Autres frais de placement (hospitalisation)</i>	683 000	1 341 000	2 024 000	182 528 000
<b>Actions éducatives (AED / AEMO)</b>	3 357 000	12 280 000	15 637 000	390 143 000
<b>Prévention spécialisée</b>	491 000	7 139 000	7 630 000	249 985 000
<b>Autres dépenses</b>	2 901 000	13 212 000	16 113 000	426 278 000
<b>Total aide sociale à l'enfance</b>	<b>51 863 000</b>	<b>147 321 000</b>	<b>199 184 000</b>	<b>6 045 059 000</b>

Sources : Conseils Généraux, Drees

<sup>(e)</sup> Estimations Drees

Unité : Montant brut en euros  
Année de référence : 31/12/2008

## Bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance

Le nombre total d'enfants accueillis à l'Aide sociale à l'enfance regroupe à la fois ceux qui lui sont spécifiquement confiés, qu'ils fassent l'objet de mesures administratives ou judiciaires, et les enfants qui sont placés directement par le juge. Les actions éducatives regroupent quant à elles des actions éducatives à domicile (AED) et des mesures éducatives de milieu ouvert (AEMO).

142 404 enfants ont ainsi été accueillis à l'ASE et 143 160 ont bénéficié d'une action éducative en 2008 en France métropolitaine, soit 18,7 bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans. Avec 5 315 mineurs et jeunes majeurs haut-normands financièrement pris en charge par l'ASE (dont 4 632 confiés à l'ASE) et également plus de 5 882 bénéficiaires d'actions éducatives, la région présente un taux de 23,6 bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans au 31/12/2008 (20,4 dans l'Eure et 25,1 en Seine-Maritime).

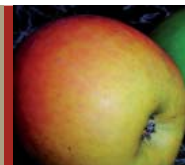
	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine <sup>(e)</sup>
<b>Enfants accueillis à l'ASE</b>	1 534	3 781	5 315	142 404
Enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance	1 381	3 251	4 632	123 177
Placements directs par un juge	153	530	683	19 227
<b>Actions éducatives (AEMO et AED)</b>	1 612	4 270	5 882	143 160
Actions éducatives à domicile (AED)	575	1 637	2 212	41 646
Actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)	1 037	2 633	3 670	101 514
<b>Nombre total de bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance</b>	<b>3 146</b>	<b>8 051</b>	<b>11 197</b>	<b>285 564</b>
<i>Bénéficiaires pour 1 000 personnes <sup>(1)</sup></i>	<i>20,4</i>	<i>25,1</i>	<i>23,6</i>	<i>18,7</i>

Sources : Conseils généraux, Drees, Insee - RP 2007

<sup>(e)</sup> Estimations Dress

<sup>(1)</sup> Taux pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans

Unités : Nombre, Taux pour 1 000  
Année de référence : 31/12/2008



## Établissements d'aide sociale à l'enfance

Au 09 août 2010, 5 957 lits ou places autorisées en établissements d'aide sociale à l'enfance ont été recensés en Haute-Normandie, soit une capacité d'accueil de 12,6 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans. Le département de l'Eure présente un taux d'équipement en lits dans les établissements d'aide sociale à l'enfance moins élevé qu'en Seine-Maritime, respectivement 10,2 pour 1 000 et 13,7 pour 1 000, en raison de l'inexistence de pouponnières à caractère social et du faible nombre de places en établissements d'accueil mère-enfant sur son territoire.

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
<b>Etablissements d'accueil mère-enfant</b>	5	86	91
<b>Pouponnières à caractère social</b>	0	83	83
<b>Foyers de l'enfance</b>	156	742	898
<b>Maisons d'enfants à caractère social</b>	319	701	1 020
<b>Centres de placement familial socio-éducatif</b>	956	2 103	3 059
<b>Autres</b>	140	666	806
<b>Taux d'équipement pour 1 000 personnes de moins de 20 ans</b>	<b>10,2</b>	<b>13,7</b>	<b>12,6</b>

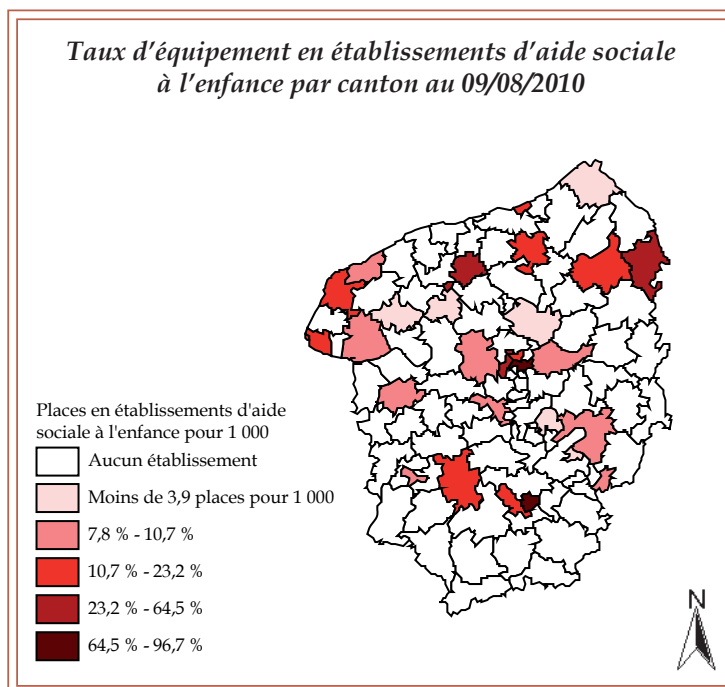
Sources : DRJSCS, Ddass, ARS, Insee - RP 2007

Unités : Nombre de lits et places autorisées,  
Taux p. 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans  
Année de référence : 09/08/2010

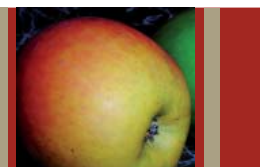
Près des trois quarts des cantons ne sont pas pourvus en établissements d'aide sociale à l'enfance.

Les capacités d'accueil s'échelonnent ensuite de 1,4 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans dans le canton de Val-de-Reuil à 96,7 places dans celui de Rouen.

Globalement, 13 cantons présentent une capacité d'aide sociale à l'enfance supérieure à la moyenne régionale (12,6 places pour 1 000).



Sources : DRJSCS, Ddass, ARS, Insee - RP 2007      Unité : Taux p. 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans      Année de référence : 09/08/2010



## Tableaux récapitulatifs par cantons

Cantons de l'Eure	Taux d'équipement en établissements d'aide sociale à l'enfance	Cantons de la Seine-Maritime	Taux d'équipement en établissements d'aide sociale à l'enfance
Amfreville-la-Campagne	0,0	Argueil	0,0
Les Andelys	9,6	Aumale	45,0
Beaumesnil	0,0	Bacqueville-en-Caux	0,0
Beaumont-le-Roger	15,3	Bellencombre	0,0
Bernay-Ouest	0,0	Blangy-sur-Bresle	0,0
Beuzeville	0,0	Bolbec	2,8
Bourgtheroulde-Infreville	0,0	Boos	0,0
Breteuil	0,0	Buchy	0,0
Brionne	0,0	Cany-Barville	0,0
Brogie	0,0	Caudebec-en-Caux	0,0
Conches-en-Ouche	0,0	Clères	3,9
Cormeilles	0,0	Criquetot-l'Esneval	17,5
Damville	0,0	Darnétal	6,4
Écos	0,0	Dieppe-Est	0,0
Étrépagny	0,0	Doudeville	45,9
Évreux-Nord	0,0	Duclair	9,5
Évreux-Sud	0,0	Elbeuf	6,8
Fleury-sur-Andelle	0,0	Envermeu	0,0
Gaillon	2,5	Eu	3,0
Gisors	0,0	Fauville-en-Caux	0,0
Louviers-Nord	0,0	Fécamp	10,7
Lyons-la-Forêt	0,0	Fontaine-le-Dun	0,0
Montfort-sur-Risle	0,0	Forges-les-Eaux	0,0
Le Neubourg	0,0	Goderville	0,0
Nonancourt	0,0	Gournay-en-Bray	0,0
Pacy-sur-Eure	0,0	Grand-Couronne	0,0
Pont-Audemer	8,7	Lillebonne	0,0
Pont-de-l'Arche	0,0	Londinières	0,0
Quillebeuf-sur-Seine	0,0	Longueville-sur-Scie	16,7
Routot	0,0	Maromme	64,5
Rugles	0,0	Montivilliers	0,0
Saint-André-de-l'Eure	0,0	Neufchâtel-en-Bray	23,2
Saint-Georges-du-Vièvre	0,0	Offranville	0,0
Thiberville	0,0	Ourville-en-Caux	0,0
Verneuil-sur-Avre	0,0	Pavilly	0,0
Vernon-Nord	0,0	Saint-Romain-de-Colbosc	8,7
Évreux-Est	0,0	Saint-Saëns	0,0
Évreux-Ouest	12,1	Saint-Valery-en-Caux	0,0
Louviers-Sud	0,0	Tôtes	0,0
Vernon-Sud	0,0	Valmont	0,0
Bernay-Est	0,0	Yerville	0,0
Gaillon-Campagne	0,0	Yvetot	2,4
Val-de-Reuil	1,4	Le Havre 6e Canton	12,7
Bernay	8,7	Bois-Guillaume	0,0
Vernon	8,3	Caudebec-lès-Elbeuf	0,0
Louviers	0,0	Gonfreville-l'Orcher	0,0
Évreux	89,5	Mont-Saint-Aignan	14,6
<b>Eure</b>	<b>10,2</b>	Notre-Dame-de-Bondeville	0,0
		Le Petit-Quevilly	0,0
		Oissel	0,0
		Sotteville-lès-Rouen	0,0
		Saint-Étienne-du-Rouvray	0,0
		Le Grand-Quevilly	0,0
		Dieppe	12,2
		Le Havre	14,7
		Rouen	96,7
		<b>Seine-Maritime</b>	<b>13,7</b>

Sources : DRJSCS, Ddass, ARS, Insee - RP 2007

Unité : Taux p. 1 000 jeunes de moins de 20 ans  
Année de référence : 09/08/2010